

# INGÉNIEURS-AGRONOMES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES STEPPES DU SUD JORDANIEN (1960-1985)\*

Riccardo BOCCO

Dans le cadre des politiques de développement rural définies entre 1960 et 1980, l'État jordanien a mis en œuvre plusieurs projets d'agriculture irriguée et de sédentarisation pour Bédouins dans les zones steppiques du sud du pays. Des services de l'administration jordanienne, en collaboration avec des organismes de coopération multilatérale et bilatérale, ont participé à l'élaboration et à la réalisation de ces projets. Nous étudierons ici le rôle joué par les agronomes du Ministère de l'Agriculture jordanien (MAJ) dans la mise en œuvre des politiques étatiques de développement dans la steppe. Il s'agit, d'une part, d'analyser la conception des projets et leur transformation au cours de la période 1960-1985, à partir des visions du développement propres aux agronomes jordaniens et de la manière dont ces derniers se représentaient la population bédouine, « groupe-cible » des projets. D'autre part, à travers l'analyse des représentations et des pratiques des fonctionnaires

---

\* Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur « État et Tribus en Jordanie, 1920-1985 », financée par l'Institut Universitaire d'Études du Développement (Université de Genève) et par l'Institut de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain (Université Lyon II). Lors de notre séjour en Jordanie nous avons bénéficié du soutien du Ministère de la Culture et nous remercions le Dr A. Sharkass, Directeur du Département de la Documentation, des Bibliothèques et des Archives Nationales. Le Dr A. Sa'Sa' du Ministère de l'Agriculture, l'Ing. M. Abu Sitta du Département des Forêts, et le Dr S. Yacoub de l'Unesco à Amman, nous ont offert leur collaboration pour le repérage et la discussion des documents des projets et le rôle des agronomes. Une partie des données de cet article n'aurait pu être présentée sans l'aide de l'Ing W. Surihiyn. Pendant la rédaction nous avons bénéficié des critiques de G. Albergoni, J. Dakhliia et F. Métral.

impliqués dans les projets, il s'agit de remettre en question toute vision « anonyme » de l'État et de ses administrations, pour proposer une sociologie des acteurs qui, au nom et pour le compte de l'État, sont chargés de l'élaboration et/ou de la gestion des programmes de développement. Dans notre cas, si les agronomes n'ont pas été les décideurs politiques à l'origine des projets d'irrigation dans la steppe, ils ont cependant, par leur travail d'exécutants et de gestionnaires, « interprété » sur le terrain les orientations politiques et ils ont contribué, à certains moments, à la réorientation des projets. En effet, tout fonctionnaire, membre d'une administration publique, n'est pas qu'un simple exécutant de directives politiques. Par son travail et par une autonomie de décision qui lui est souvent reconnue au nom de son savoir et de sa technicité, il participe activement à la formulation/réalisation des politiques étatiques, propose une vision des problèmes et des solutions possibles, exprimant des valeurs et des représentations qui constituent les a-priori de ses actions. Enfin, si les études sociologiques des programmes de développement ont le plus souvent mis l'accent sur le rôle des décideurs politiques, il ne faut pas oublier que : « Politicians may come and go, but civil servants are usually more durable, and the apparatus of the State more permanent » (Robertson, 1984 : 88).

Dans plusieurs États arabes, la création d'écoles et de facultés universitaires d'agronomie a légitimé le savoir-faire et la rationalité technicienne des agronomes nationaux. Les succès enregistrés à travers leur travail, leur ont également garanti une place importante comme partenaires des autorités politiques dans la formulation des politiques de développement rural. En ce sens, les agronomes du MAJ et les experts de la *National Resource Authority* (NRA), par le rôle qu'ils ont assumé dans les projets ont exprimé à la fois leur conception du développement et leur « projet de société ». La perspective que nous privilégierons dans la présentation des projets portera sur l'analyse des logiques des experts préposés à leur élaboration et à leur mise en œuvre. En effet, comme tout projet de développement ne peut être réduit à l'ensemble des innovations techniques qu'il engage, il est important d'en analyser la « philosophie », la conception du développement sous-jacente. Explicitement ou implicitement, toute opération de développement suppose un schéma théorique quant à sa conception, et une tentative d'ajustement d'une théorie à une réalité quant à sa pratique. Autrement dit, tout projet de développement dans sa phase de conception et de réalisation, présuppose et véhicule un ensemble de valeurs et de représentations qui constituent les éléments idéologiques « cachés » des actions concrètes proposées par les experts et les responsables du projet.

Après avoir esquissé le cadre général dans lequel s'est insérée la politique des projets dans la steppe, nous présenterons un historique des projets de sédentarisation durant les années 1960-1985. L'analyse de ces derniers sera construite à partir d'un

cadre de référence sociologique axé sur les agronomes jordaniens. Leur origine socio-géographique, leur parcours de formation et leurs types de spécialisation constituent autant d'éléments de leur background qui nous permettront de mieux analyser le travail qu'ils ont effectué.

#### LES RÉGIONS STEPPIQUES DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL (1930-1985)

La superficie totale du Royaume Hachémite de Jordanie — Territoires Occupés exclus — est de 91 000 km<sup>2</sup> environ, avec une population largement concentrée dans le nord-ouest du pays et qui approchait les 3 000 000 d'habitants en 1989<sup>1</sup>.

On peut distinguer trois zones écologiques principales dans le pays : la Vallée du Jourdain à l'ouest, avec une moyenne annuelle de précipitations entre 100-250 mm ; les régions des hauts-plateaux à l'est, parallèles à la Vallée du Jourdain, avec un taux annuel de pluviométrie de 200-500 mm dans le centre-sud et 400-700 mm dans le nord ; enfin, les régions arides à l'est, qui incluent des zones steppiques avec des précipitations de 100-200 mm par an, et des zones désertiques où le taux de pluviométrie est inférieur à 100 mm. Seuls 2,5% de la superficie totale du pays reçoivent plus de 350 mm de pluie par an, et 8,6% une moyenne annuelle supérieure à 200 mm.

Dans un pays très marqué par le climat aride, les stratégies agricoles ont visé, depuis la période mandataire, le développement des cultures irriguées et l'extension des cultures pluviales pour répondre à trois contraintes principales : la croissance démographique, la sécurité alimentaire et les aléas climatiques. Entre 1930 et 1990, les surfaces cultivées du pays ont considérablement augmenté, et l'utilisation des terrains agricoles et steppiques, ainsi que les modèles de rotation des cultures ont sensiblement changé. Toutefois, même si les régions arides couvrent 9/10<sup>e</sup> du territoire national et contiennent les plus vastes pâturages du pays, elles n'ont fait l'objet que de faibles investissements comparativement aux autres régions.

Au début des années 1930, la majorité de la population jordannienne dépendait de l'agriculture pluviale et de l'élevage. La production de céréales et de légumes, avec un système de rotation bi-annuelle des cultures, constituait la base du secteur agricole. Les stratégies des autorités mandataires visaient déjà le développement de cultures irriguées dans la Vallée du Jourdain et dans le nord-ouest du pays, ainsi que

---

1. La population jordannienne a connu un essor très rapide au cours des cinquante dernières années, avec des taux de croissance annuelle de 3 à 3,4%. Des 400 000 résidents des années 1930, la population des territoires de la Rive Orientale est passée à 900 000 et à 2 152 000 habitants, d'après les recensements de 1961 et 1979 respectivement.

l'extension des cultures pluviales et l'amélioration des ressources en eau pour les troupeaux dans la steppe.

Après le conflit israélo-arabe de 1948, et face aux besoins alimentaires croissants de la population du nouvel État jordanien qui comprenait désormais une partie de la Palestine, il fut décidé de développer systématiquement, dans toutes les régions agricoles, des cultures d'été (légumes et tabac), parallèlement aux cultures d'hiver (blé, orge et lentilles). Les débuts de la mécanisation de l'agriculture en Jordanie datent des années 1950. Si elle a constitué un progrès très important dans le développement des cultures irriguées, l'adoption de nouveaux systèmes de mécanisation a par contre posé le problème de l'érosion des sols dans les zones de culture pluviale, et en particulier dans les régions steppiques (Jaubert, 1990).

L'essor des grands projets d'irrigation dans la Vallée du Jourdain pendant les années 1960 fut brusquement interrompu par le deuxième conflit israélo-arabe de 1967. Cette fois-ci, pour la Jordanie, les conséquences de la guerre ne se limitaient plus à une pression démographique accrue, mais signifiaient surtout la perte d'importantes zones agricoles dans les régions de la Rive Occidentale du Jourdain. En outre, le nouveau contexte politique international et national (les troubles civils internes en 1970-1971 succédèrent à la guerre de 1967) posait une contrainte supplémentaire à l'élaboration de stratégies de développement rural visant à assurer l'auto-suffisance alimentaire.

Si, à la fin des années 1960, le secteur agricole jordanien connaissait un avenir incertain, les années 1970 ont témoigné, en revanche, d'un essor économique général du pays, aussi rapide qu'inattendu. L'industrie des phosphates et l'ouverture de nouveaux marchés de l'emploi dans les pays pétroliers, ont été les deux principaux moteurs du boom économique. Dans la période 1975-83, le taux annuel de croissance du PIB a oscillé entre 9 et 12% ; le revenu annuel par habitant, fixé à 270\$ en 1966, est monté à 949\$ en 1979, pour atteindre 1700\$ en 1983. Le secteur agricole qui, en 1940, employait environ 43% de la force de travail du pays, en 1961 32% et en 1979 18%, en 1985 n'en occupait plus que 12%. En 1985 toujours, l'agriculture ne représentait plus que 7,2% du PIB, alors que le secteur des services atteignait 68%. Dans un laps de temps de 30 ans, l'économie jordanienne, caractérisée par la prédominance du secteur agricole jusqu'aux années 1950, s'est transformée en ce que M. Chatelus a appelé une « économie rentière indirecte » (1987).

Le contexte économique favorable des années 1970 a donc permis d'assurer d'importants investissements dans le secteur agricole. Les régions cultivées du pays étant caractérisées par l'absence de grandes propriétés privées, les fonds publics ont joué un rôle de premier plan dans le développement agricole (Zahlan & Qasem, 1985). Le développement des cultures irriguées dans le pays, et dans la Vallée du

Jourdain en particulier, a constitué la priorité des programmes agricoles des années 1973-1985. En ce sens, le plan de développement 1976-1980 fut exemplaire : 76% du budget du secteur agricole était destiné à l'agriculture irriguée, 16% à l'agriculture non irriguée, et 8% à l'élevage. Les mêmes proportions furent maintenues dans le plan quinquennal suivant. En 1985, sur 500 000 ha cultivés, 1/10 était irrigué. De ces derniers, 80% étaient localisés dans la Vallée du Jourdain, 15% dans les régions des hauts-plateaux et 5% dans les steppes. Même si elle a connu un essor important, la production des cultures pluviales reste toutefois très variable d'année en année à cause des aléas climatiques<sup>2</sup>.

Pour ce qui concerne les régions arides à l'est du pays, les études hydrogéologiques menées au cours des années 1960 et 1970 par des équipes FAO-PNUD, ont permis de détecter d'importantes réserves d'eau dans les régions steppiques et d'y lancer une série de projets d'agriculture irriguée, dans le sud du pays en particulier. En effet, même si les régions steppiques et désertiques, soit 8 457 000 ha, constituent potentiellement les réserves de fourrage les plus importantes du pays, les stratégies de développement y ont privilégié l'extension de l'agriculture. Peu de mesures ont été envisagées pour développer le secteur de l'élevage et les conditions des pâturages. Entre 1946 et 1987, 18 projets de régénération des pâturages couvrant 30 000 ha environ, ont été établis dans diverses régions du pays qui reçoivent moins de 250 mm de pluie par an, mais aucun projet n'a été ouvert jusqu'en 1988 (Norton, 1988).

Au cours des trente dernières années, l'élevage a gardé une contribution relativement constante (30-40%) dans la production du secteur agricole, mais les planificateurs n'y ont porté que peu d'intérêt. En effet, même si le nombre d'animaux, ovins et caprins surtout, a considérablement augmenté en chiffres absolus (de 335 000 moutons et 289 000 chèvres en 1961, à 850 000 et 508 000 en 1973, et à 1 120 000 et 520 000 en 1985), la demande de viande sur le marché national est loin d'être satisfaite (Barham & Mensching, 1988). Pis encore, si au

---

2. Les aléas climatiques et la pluviométrie conditionnent fortement la production agricole du pays. Il suffit de remarquer, par exemple, qu'en 1979, mauvaise année de pluie, la production de blé a été de 16 000 t., alors qu'en 1980, dans des conditions optimales, elle a atteint 133 000 t. Par ailleurs, la production annuelle moyenne de blé a diminué, en passant de 70 800 t. en 1973-1982, à 65 000 t. pour 1983-1986, tandis que dans les mêmes périodes, la production d'orge a augmenté de 16 000 t. à 20 000 t. En outre, les rendements moyens des cultures (blé: 700 kg/ha ; orge: 460 kg/ha) sont inférieurs à ceux des pays voisins (FAO, 1986). L'augmentation de la production d'orge est explicable par la mise en culture, durant les vingt dernières années, de grandes surfaces steppiques où les précipitations varient de 150 à 300 mm. L'augmentation de la production ne signifie pas l'amélioration des rendements, surtout dans les steppes où l'on n'utilise pas d'engrais, provoquant ainsi la dégradation rapide des sols (Jaubert, 1990).

début des années 1960 l'offre de viande couvrait environ 65% de la demande, l'autosuffisance en viande est tombé à 40% en 1980 et à 27% en 1985<sup>3</sup>.

Au même titre que l'autosuffisance en viande, le fourrage que nécessite l'entretien des troupeaux représente un sérieux problème. Les pâturages des zones arides ne peuvent qu'assurer 50-60% du besoin. Les cultures fourragères (orge et alfalfa en particulier) ont été développées, parfois au détriment des terrains de pâture, provoquant des risques d'érosion des sols dans les zones qui reçoivent moins de 250 mm de pluie par an<sup>4</sup>.

Ainsi, au cours des trente dernières années, l'État jordanien a déployé des moyens techniques et financiers considérables pour le développement agricole du pays, en vue d'en assurer l'autosuffisance alimentaire. Mais l'échec partiel de cet objectif ne peut être évalué sans considérer les logiques des politiques de développement rural dans la steppe. Entre les deux axes d'intervention choisis par l'État — les projets de régénération des pâturages et les projets de développement des périmètres irrigués et de sédentarisation des bédouins — les seconds ont été prioritaires entre 1960-1980. L'analyse de ces derniers nous permettra notamment de mettre en évidence le rôle joué par les agronomes nationaux dans les politiques de développement de la steppe.

LES PROJETS D'AGRICULTURE IRRIGUÉE DANS LA STEPPE  
ET LA SÉDENTARISATION DES BÉDOUINS DANS LE SUD  
(1960-1985)

La politique de sédentarisation des pasteurs nomades n'est pas un fait nouveau de l'État jordanien indépendant. Déjà pendant la période mandataire, les autorités britanniques avaient défini une série de mesures visant au contrôle des groupes nomades, et avaient mis en œuvre divers programmes de développement agricole dans les zones steppiques pour en favoriser la sédentarisation. A partir des années 1950, les organisations internationales, nouveaux partenaires des États du sud dans la planification du développement, ont prôné à l'unanimité la sédentarisation des pasteurs nomades. Les projets de développement des cultures irriguées dans la steppe

- 
3. Ces vingt dernières années, les importations de viande ont augmenté dramatiquement: 41 000 000 JD entre 1973-1975, 94 400 000 JD en 1976-1980 et 179 900 000 JD en 1981-1986, représentant dans le dernier cas 16% du total des importations du pays (Shawareb & Jumean, 1988).
  4. Après la guerre de 1967 et la perte des régions agricoles de la Rive Occidentale, la colonisation agricole des steppes a été renforcée pour répondre aux problèmes d'autosuffisance alimentaire. A la même période, la limite officielle des cultures pluviales, fixée jusque-là aux régions qui recevaient un minimum de 250 mm de pluie par an, fut baissée à 200 mm.

ont été les principaux instruments adoptés par les États du Moyen-Orient pour mettre en œuvre leurs politiques de sédentarisation.

En Jordanie, la politique des projets d'irrigation dans les steppes a commencé au début des années 1960 dans le sud du pays. Contrairement aux régions steppiques du nord, plus proches de la capitale et des centres urbains, où à la même période le processus de sédentarisation et le développement de l'agriculture étaient plus avancés, le nomadisme pastoral gardait encore une place importante dans l'économie bédouine des régions du sud, où les infrastructures et les services publics étaient moins développés. Entre 1960 et 1980, pas moins de quinze projets d'irrigation, dont onze spécifiquement définis comme projets de sédentarisation pour Bédouins, ont été lancés dans les zones steppiques des gouvernorats de Karak et Ma'an. La plupart de ces derniers sont situés sur un axe nord-sud qui longe l'ancien chemin de fer du Hedjaz et la route du désert, construite au début des années 1960 (voir carte). Cet axe est également considéré comme une frontière « naturelle » entre les régions cultivées des hauts plateaux à l'ouest et les pâturages des régions arides à l'est.

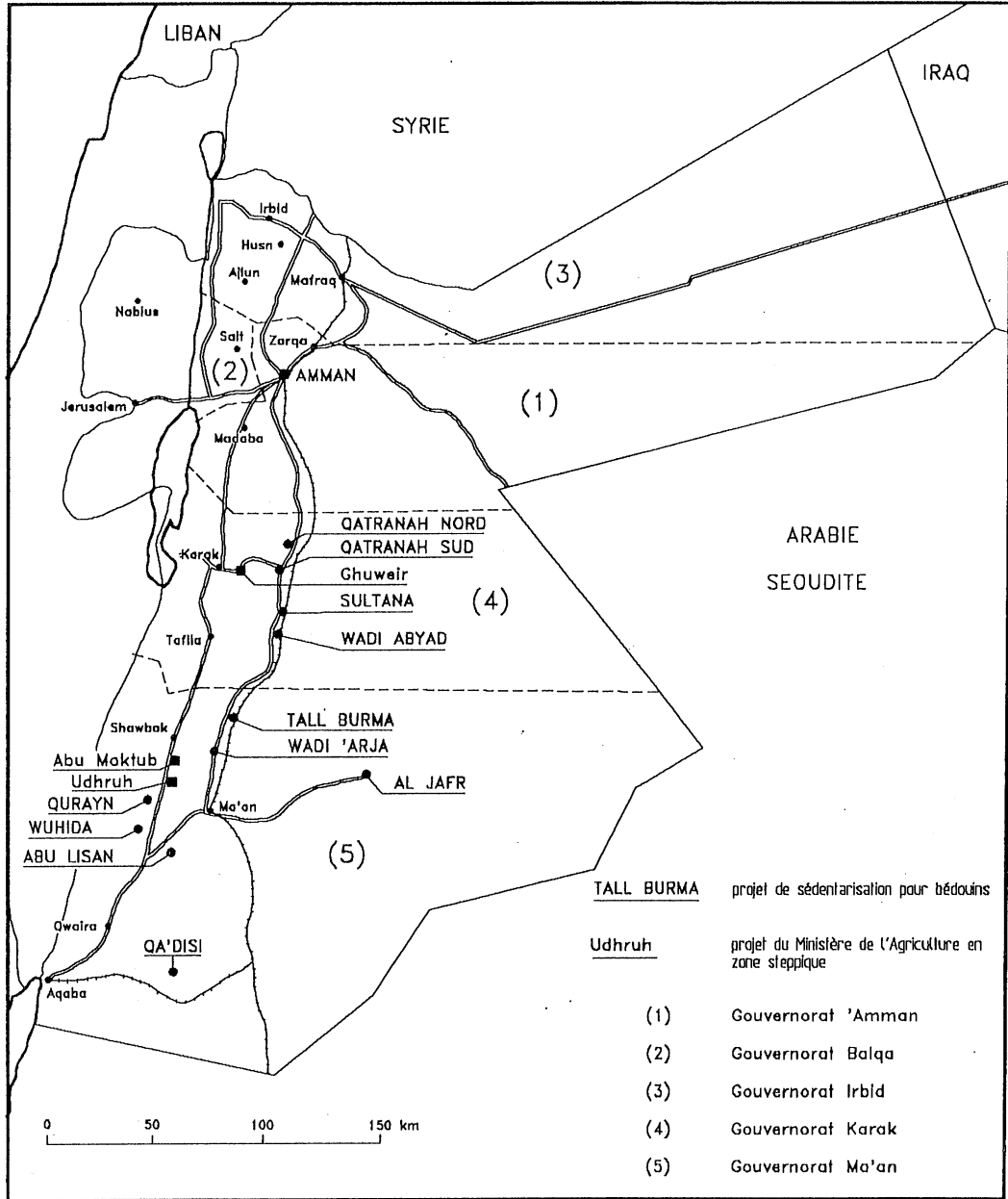
Les bénéficiaires des projets ont été les membres des trois principales tribus bédouines du sud, les Huwaytat, les Hajayah et les Bani 'Atiyah. Pour leur réalisation, les programmes ont reçu l'appui financier et technique d'organismes internationaux et d'agences de coopération bilatérale. Les administrations jordaniennes chargées du suivi des projets ont été principalement la NRA et le MAJ<sup>5</sup>.

L'objectif déclaré des projets de sédentarisation était le développement de l'agriculture irriguée dans les régions steppiques pour contribuer à la transformation de l'économie nomade pastorale en une économie agricole sédentaire. Le but visé était de permettre une meilleure intégration de l'économie bédouine dans le marché national, de freiner l'exode rural, et de contribuer à la mise en valeur de zones marginales, ainsi qu'à l'élévation du niveau socio-culturel des populations locales (Huneidi, 1966 ; Sa'Sa', 1978). Si ces objectifs généraux n'ont pas varié entre 1960 et 1980, les stratégies ponctuelles mises en œuvre dans les différents projets ont cependant changé au fil des années, compte tenu des expériences en cours et des contraintes politico-économiques locales et nationales. Nous proposons ainsi une lecture des projets qui permettra de suivre l'évolution de leur conception technique et socio-économique, en distinguant trois phases principales dans la politique des programmes de sédentarisation (voir tableau).

---

5. La NRA, créée en 1966 et regroupant les anciennes « *Central Water Authority* » et « *East Ghor Canal Authority* », est l'administration qui, dans les régions steppiques et des hauts plateaux, est responsable de la recherche, planification et gestion des ressources d'eau souterraine. La planification des projets de sédentarisation a été l'œuvre du National Planning Council, qui a bénéficié de la collaboration de consultants d'agences internationales et bilatérales, d'experts de la NRA et du MAJ.

LES PROJETS DE SÉDENTARISATION EN JORDANIE (1960-1980)



Nom du projet	Superficie en dunums (1 d.=0,1 ha) (b)	Date du début (c)	Nb d'unités agricoles prévues	Superficie de chaque unité (en dunums)	Types de cultures prévues (en %)	Date de transfert des unités aux bédouins	Date de formation de la coopérative	Organisme de coopération intervenus dans les projets	Tribus et sections tribales concernées
Qatranah Nord	1000	1969/NRA 1971/MA	32	25	40 alfalfa 40 blé/orge 20 légumes	1974	1975	USAID UNDP	Bani 'Atiyah
Qatranah Sud	700	1969/NRA 1973/MA	28	25	40 alfalfa 40 blé/orge 20 légumes	1976	1976	USAID UNDP	Hajayah
Wadi Abyad	500	1969/NRA 1972/MA	20	25	40 alfalfa 40 blé/orge 20 légumes	1976	1976	Coopération anglaise	Hajayah
Tall Burma	1000	1969/NRA 1973/MA	40	25	40 alfalfa 40 blé/orge 20 légumes	1977	1977	Coopération anglaise	Huwaytat (Matalqa)
Wadi 'Arja	1200	1970/NRA 1975/MA	32	32	35 alfalfa 50 blé/orge 15 légumes	1976	1976	Coopération allemande-RFA	Huwaytat (Mara'yah)
Al-Jafir	2450	1963/NRA 1964/MA	40	55	50 alfalfa 40 blé/orge 10 légumes	1968		World Food Program (FAO-UNDP)	Huwaytat (Frijat)
Qurayn	200	1970/NRA & MA			Arbres fruitiers	1972	1972	World Food Program	Huwaytat (Sulimaniyn)
Wuhida	1710	1975/NRA 1978/MA			40 vigne 60 pommiers			Coopération anglaise	Huwaytat (Sulimaniyn)
Abu Lisan	1170	1975/NRA 1978/MA			40 figes 60 pommiers			Coopération anglaise	Huwaytat (Darawshah)
Qa'Disi (a)	6900	1969/NRA 1972/MA			alfalfa, blé et orge			Coopération italienne	Huwaytat (Zawayda, Zalabiyah, Taqatqah)

LES PROJETS DE SÉDENTARISATION POUR BÉDOUINS EN JORDANIE (1960-1980X\*)

(\*) De cette liste est exclu le projet de Sultana, qui a été abandonné à cause de l'expansion de l'industrie des phosphates sur son site.  
 (a) Le projet de Qa'Disi est subdivisé en quatre parties : 1. *Disi Multipurpose Center*, une unité de 100 dunums utilisée en partie comme siège des bureaux administratifs du projet, et en partie pour des expérimentations agricoles. 2. *West Station*, à 4 km à l'ouest de Disi, comprend 2500 dunums. 3. *East Station*, à 8 km à l'est de Disi, comprend 1800 dunums. 4. *Sahli Suhwan*, à 28 km à l'est de Disi comprend 2500 dunums. Le projet de Disi n'a jamais été divisé et distribué aux tribus bédouines locales, dont les membres y ont travaillé comme ouvriers agricoles ou comme gardiens.  
 (b) Dans les superficies des projets sont aussi inclus les périmètres d'expérimentation agricole, gérés par le Ministère de l'Agriculture. Selon les projets, la superficie totale comprend également les surfaces cultivables et les maisons des possesseurs des unités agricoles ; dans d'autres cas seulement, les surfaces cultivables.  
 (c) Dans la gestion et exécution des projets, le travail de la *Natural Resources Authority* (NRA) a toujours précédé celui du Ministère de l'Agriculture (MA).

La première phase (1960-1969) a été surtout une période de recherche et d'expérimentation, au cours de laquelle un seul projet, celui d'al Jafr, a été réalisé. Ce dernier, situé au centre du bassin hydrologique homonyme, présentait également des conditions socio-économiques favorables à la création d'un centre de sédentarisation puisqu'il était un site traditionnel de campement des membres de la section des Frijat (tribu des Huwaytat). La conception technique du projet prévoyait la construction d'unités agricoles contiguës, chacune avec une superficie de 55 dunums, répartis entre un espace pour les cultures (50 dunums) et un espace d'habitation (5 dunums). Au sein de chaque unité, les terrains cultivables étaient partagés entre 50% pour le fourrage et 50% pour le blé, l'orge et les légumes, afin de permettre des cultures d'hiver et d'été. En effet, les planificateurs avaient conçu chaque unité comme étant destinée à une seule famille restreinte, composée du père, de la mère et des enfants, pouvant combiner les activités agricoles prévues dans le projet avec des activités pastorales sédentaires (un troupeau de 30 têtes de moutons au maximum était prévu pour chaque famille). Les unités étaient destinées à des membres de la tribu des Huwaytat (toutes sections confondues) ayant suivi une période de formation agricole pas mieux spécifiée. Les critères de choix des allocataires des unités étaient aussi vaguement définis en relation à leurs aptitudes aux travaux agricoles.

Les premières difficultés rencontrées par le projet d'al Jafr n'ont pas été d'ordre technique, mais bien d'ordre socio-politique. En effet, après les travaux préparatoires effectués de 1963 à 1967, lorsque les premières unités étaient prêtes pour la distribution, se posa le problème du choix des destinataires. En fait, le problème était double : d'une part, al Jafr étant sur le territoire traditionnel des Frijat, les membres de cette section revendiquaient un droit de priorité par rapport aux membres d'autres sections des Huwaytat. D'autre part, les notables des divers lignages des Frijat réclamaient aussi le droit à des unités. Face à ce type de problèmes qui allaient se reproduire au cours des étapes de construction du projet, à la fin des années 1960, la NRA et le MAJ établirent des critères spécifiques à appliquer dans les projets à venir. Selon la nouvelle réglementation, les chefs des tribus, des sections et des lignages de la région où l'on prévoyait la construction d'un projet, devaient établir une liste d'individus, futurs destinataires des unités du projet. Le nombre de candidats proposés devait être le double de celui des unités à distribuer, et devait être représentatif des lignages locaux. Les candidats devaient avoir accompli le service militaire, être de préférence dans une tranche d'âge entre 25-35 ans, et manifester une volonté résolue de s'engager dans des activités agricoles. La liste devait recevoir l'approbation conjointe des chefs bédouins locaux et d'un Comité de Sélection présidé par le gouverneur de la région et composé de représentants du MAJ, de la NRA, du Ministère des Affaires Sociales et du Cadastre. Le choix d'un certain nombre de candidats qui devaient suivre une période de formation agricole de deux

ans dans le projet, pendant laquelle ils recevaient un salaire journalier, était de la compétence du MAJ. Ce dernier pouvait également remplacer les candidats considérés inaptes aux travaux agricoles avec d'autres candidats inscrits sur la liste. Une fois complétée cette phase de formation, les unités étaient louées aux candidats pour une période de trois ans, au cours de laquelle le MAJ continuait son travail de monitoring et d'assistance technique. Pendant cette deuxième période les candidats ne recevaient plus de salaire et étaient propriétaires des produits des cultures. Si au terme des trois ans, les experts du MAJ jugeaient positif le travail dans les unités, les candidats pouvaient en devenir propriétaires<sup>6</sup>.

Dans la deuxième phase de la politique des projets de sédentarisation (1969-1976), six projets furent réalisés : Qatranah Nord et Sud, Wadi Abyad, Tall Burma, Wadi 'Arja, et Qa' Disi. L'expérience d'al Jafr fut aussi capitalisée dans la conception technique des nouveaux projets. Au sein de ces derniers, la taille des unités fut réduite de moitié, 25 dunums étant estimés suffisants pour les activités économiques d'une famille. En outre, les maisons n'étaient plus situées à l'intérieur des unités, mais à l'extérieur du projet, pour empêcher les possesseurs d'unités qui gardaient de trop larges troupeaux, d'y accéder quotidiennement et d'abîmer les cultures. La séparation entre projet agricole et espaces résidentiels impliquait également l'intervention d'autres administrations jordaniennes, désormais responsables de la planification des nouveaux « villages bédouins » (Ministère des Travaux Publics, *Mu'assasat al Iskan*), et des prêts pour le financement des maisons privées (*Mu'assasat al Iqrad al Zira'y*). Dans les nouveaux villages, le Ministère de la Santé et l'Armée ont également mené un travail important dans le secteur sanitaire et de l'instruction publique .

Du point de vue financier, les charges de gestion du projet d'al Jafr se révélèrent beaucoup trop lourdes. Ainsi, dans les projets de la deuxième phase, si les bonnes performances dont les candidats faisaient preuve dans la période de formation constituaient la condition suffisante pour le transfert des unités, la création d'une coopérative parmi les candidats en devint la condition nécessaire, car la gestion du projet allait être confiée à cette dernière.

Pendant la deuxième phase, le seul projet qui ne fut pas divisé en unités et confié à une coopérative fut celui de Qa' Disi, où les bédouins locaux furent employés comme ouvriers agricoles ou gardiens du projet. En effet, au cours des années 1970, l'eau des puits de Disi a été progressivement utilisée pour les besoins

---

6. « Regulation of distribution of farm units for irrigation projects in south-east areas », Regulation Law n.30, 1970 of NRA, based on item 68 of Law n.12 of 1968. Et O.Wahbi, « Present procedures of selection and settlement for irrigation projects in southern areas », Amman, NRA, May 1970.

du développement urbain de la ville portuaire de 'Aqaba et pour le lavage des phosphates, au détriment partiel des cultures du projet.

La troisième phase des projets de sédentarisation (1977-1985) s'est caractérisée par un changement très important dans la conception technique. A Abu Lisan, Qurayn et Wuhida, les types de culture adoptés jusque là furent abandonnés, au profit des plantations d'arbres fruitiers. En outre, les projets ne furent plus divisés en unités, mais directement confiés à des coopératives formées par les Bédouins qui avaient suivi la période de formation agricole sous la direction du MAJ.

L'expérience des projets de la période 1969-76 avait révélé des problèmes de différents ordres au cours de leur réalisation. Si la réglementation pour le choix des candidats et la distribution des unités avait connu de très fortes oppositions de la part des destinataires — à Tall Burma et à Wadi 'Arja notamment —, dans le projet d'al Jafr les possesseurs d'unités refusèrent de former une coopérative. En outre, dans la plupart des projets, l'exploitation excessive des puits avait vite posé le problème de la salinité de l'eau. Toutefois, le principal problème identifié par les responsables des projets fut la pratique de sous-location des unités que les possesseurs avaient adopté à l'égard d'autres membres de leur tribu ou de paysans métayers des régions des hauts plateaux. Cette pratique était en partie explicable par l'essor de nouveaux marchés de travail, liés à l'industrie des phosphates, au secteur de la construction et des transports, qui s'étaient développés dans le sud jordanien au cours des années 1970, attirant une main-d'œuvre auparavant concentrée dans les projets d'irrigation. Enfin, il y eut également une « réinterprétation » locale dans le choix des cultures envisagées pour les projets : les Bédouins ont le plus souvent privilégié les cultures fourragères au détriment des cultures céréalières, et les cultures d'été par rapport à celles d'hiver, pour satisfaire une demande locale.

Si le processus de sédentarisation a effectivement eu lieu au cours des années 1970 dans de nombreux villages qui ont été construits près des projets d'irrigation, ces derniers n'ont cependant pas suivi le chemin souhaité par les planificateurs. Avant de proposer un certain nombre de réflexions sur les logiques des experts qui ont élaboré les programmes de sédentarisation, et celles des agronomes qui en ont assuré l'exécution et la gestion, nous présenterons quelques données concernant les agronomes du MAJ qui ont travaillé dans les projets du sud.

#### LE PROFIL SOCIOLOGIQUE DES AGRONOMES DU MAJ

Entre 1960 et 1980, le MAJ était organisé en sept Divisions, dont une administrative et six techniques : Pâturages, Vétérinaire et Production Animale,

Forêts et Conservation des Sols, Économie Agricole, Recherche et Vulgarisation Agricole, Production Agricole et Protection des Cultures. Cette dernière Division regroupait six Services, dont trois étaient directement concernés par les projets de la steppe : les Services des *Bedouin Settlement Projects*, des *Dryland Farming Projects* et des *Fruit Tree Planting Projects*<sup>7</sup>. Des agronomes d'autres divisions — Pâturages et Conservation des Sols, notamment — ont aussi collaboré avec les collègues des services mentionnés. Outre le personnel employé dans les bureaux de coordination de la capitale ou des chef-lieux des gouvernorats, durant l'exécution des projets, le MAJ a constamment assuré la présence de ses fonctionnaires sur le terrain. Le nombre d'agronomes présents dans chaque projet a toujours été fonction de la taille de ce dernier et a varié par rapport aux étapes de réalisation. Le principe de proportionnalité entre agronomes et bénéficiaires du projet ou population bédouine locale, n'a apparemment pas constitué un critère de priorité pour déterminer le nombre des fonctionnaires devant résider sur place. Cela s'explique, d'une part, du fait que la présence des Bédouins « fluctuait » au gré des saisons, surtout dans les premières phases des différents projets. D'autre part, le recrutement d'agronomes disposés à travailler dans les projets du sud, au cœur de régions isolées et climatiquement difficiles, n'a jamais été aisé. En ce sens, la présence des agronomes a toujours été renforcée ponctuellement selon les nécessités.

Nous esquisserons ici certains traits du profil sociologique des agronomes qui ont travaillé entre 1960-1980 au sein des services du MAJ concernés par les projets d'irrigation dans la steppe. Outre les données recueillies au cours de notre recherche, la principale source d'informations relative au curriculum vitae des agronomes est ici le Répertoire des ingénieurs-agronomes publié en 1981 par le Syndicat homonyme, qui a également fonction d'ordre professionnel. Les données que nous présentons proviennent d'un échantillon de 40 agronomes, dont la moitié, en 1980, était employés par les Services des *Bedouin Settlement Projects*, des *Dryland Farming Projects* et des *Fruit Tree Planting Projects*. Les autres agronomes inclus dans notre échantillon, et qui en 1980 étaient employés dans d'autres Services du MAJ ou dans le secteur privé, avaient travaillé auparavant pour le MAJ dans les projets de la

---

7. Voir A.-M. Goichon, *Jordanie réelle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1967, t. I, p. 446-447. Et: O. Aresvik, *The agricultural development of Jordan.*, New York, Praeger, 1976, p. 215. A la fin des années 1970, les trois Services concernés par les projets d'irrigation et de sédentarisation ont été réunis dans le Service d'irrigation et bonification des terres.

steppe<sup>8</sup>. S'il ne nous a pas été possible de déterminer avec précision le nombre d'agronomes jordaniens qui ont travaillé dans les projets, d'après les estimations qui nous ont été fournies, notre échantillon représente environ 2/3 du total.

Tous les agronomes de notre échantillon ont fait des études universitaires. En ce qui concerne les spécialités, plus d'un tiers a une formation de « généraliste » et une seule personne a un parcours de formation où des études de sociologie ont complété la formation d'agronomie.

SPÉCIALITÉ	B. A.	M. A.	P. H. D.	Total
Agriculture Générale	12	3	-	15
Protection des Plantes	2	2	1	5
Forêts	-	-	1	1
Horticulture	3	1	-	4
Industrie agro-alimentaire	1	-	-	1
Pesticides-Insectes	-	-	1	1
Sols	4	1	1	6
Production agricole	1	2	-	3
Sociologie Rurale	-	-	1	1
Équipement Agricole	2	-	-	2
Pâturages	-	1	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>40</b>

8. Nous n'avons pas conduit une étude générale sur les agronomes jordaniens en tant que groupe socio-professionnel, et nous nous sommes limités aux agronomes du MAJ qui ont été co-responsables de la gestion des projets dans la steppe. Les données de notre échantillon ont été tirées de Syndicat des Agronomes, *Dalil al Muhandis Zira'y, 1966-1980*. Amman, 1981. D'après le Répertoire, à la fin 1980, le Syndicat comptait 1411 inscrits, répartis comme suit :

SPECIALITES	NOMBRE	%
Économie et Gestion agricole	95	6.7
Équipement agricole	37	2.6
Forêts et Pâturages	49	3.5
Sols	160	11.4
Production des cultures	224	15.9
Horticulture	60	4.3
Protection des Plantes	139	9.9
Industries agro-alimentaires	136	9.6
Élevage	197	14.0
Agriculture générale	314	22.0
<b>TOTAL</b>	<b>1411</b>	<b>100</b>

Au 31.12.1988, le nombre d'ingénieurs-agronomes inscrits était de 3176.

Seuls 10% ont effectué des études à l'Université d'Amman : le reste a étudié à l'étranger, au Moyen-Orient pour la plupart, et en Égypte en particulier (Facultés du Caire et d'Alexandrie surtout). Parmi ceux qui ont suivi des formations à l'étranger, plus des 2/3 ont bénéficié de bourses d'études du gouvernement jordanien, ce qui les a obligés à travailler pour l'État une fois terminées les études.

PAYS		CONTINENT	
Égypte	14	MOYEN-ORIENT	29
Iraq	5		
Jordanie	4		
Syrie	3		
Liban	2		
Turquie	1		
Allemagne de l'Ouest	2	EUROPE DE L'OUEST	4
France	1		
Grèce	1		
Yougoslavie	2	EUROPE DE L'EST	3
Bulgarie	1		
USA	4	AMÉRIQUE DU NORD	4

En 1980 tous les agronomes de notre échantillon résidaient en Jordanie (Rive Orientale), mais concernant leur origine socio-géographique, 24 étaient nés en Palestine (territoires occupés par l'État d'Israël après les guerres de 1948 et 1967) ; 12 provenaient de milieux ruraux et 12 de milieux urbains, Nablus et Yaffa en particulier. Parmi les 16 nés en Jordanie (Rive Orientale), 11 provenaient de milieux urbains et 5 seulement de milieux ruraux. A remarquer qu'en Jordanie la plupart des centres urbains sont localisés dans le nord-ouest du pays et qu'aucun agronome qui a travaillé dans les projets de la steppe n'est issu des tribus bédouines locales<sup>9</sup>. Deux seulement sont originaires de centres urbains du sud, Karak et Tafila, et un seul d'une région rurale du gouvernorat de Karak. En 1980, sur 12 agronomes de notre échantillon en poste au Service des Projets de sédentarisation, 9 étaient d'origine palestinienne et 3 seulement provenaient de la Rive Orientale. Enfin, si l'on classe notre échantillon par rapport à la classe d'âge, en 1980, 25 individus avaient entre 30 et 40 ans, 8 entre 40 et 50 ans, 6 entre 25 et 35 ans, et un seulement avait plus de 50 ans.

9. A ce propos, il est intéressant de remarquer que les projets analysés par F. Métral en Syrie (voir son article dans ce même livre) ont eu un effet d'entraînement important. La profession d'agronome s'est progressivement « ruralisée » et un grand nombre de fonctionnaires travaillent dans les régions d'où ils sont originaires.

Au delà de leur compétence spécifique dans la planification agricole et dans le suivi technique des projets, les agronomes du MAJ ont également eu comme tâches importantes celles du choix des candidats bédouins, de l'encadrement et de la formation agricole de la population locale, et celle de la gestion administrative des projets jusqu'au moment de la création des coopératives locales. C'est justement à partir de ces derniers aspects du travail des agronomes du MAJ et de leur profil sociologique, que nous analyserons les rapports qu'ils ont écrit sur les projets, les contraintes auxquelles ils ont été confrontés et les stratégies adoptées.

#### LES AGRONOMES DU MAJ, RELAIS DE L'IDÉOLOGIE DES EXPERTS INTERNATIONAUX

Si les agronomes du MAJ n'ont pas été à l'origine des projets du sud jordanien, ils n'ont pas été non plus les premiers à appuyer l'option de la sédentarisation. Les experts des organisations internationales, occidentaux et arabes, qui, pendant les années 1950-1960, ont élaboré les programmes de sédentarisation pour les nomades du Moyen-Orient, sont intervenus à la demande des différents États. Ces experts ont conçu des projets à partir d'une série de considérations concernant les possibilités techniques de développement agricole dans les régions steppiques, et à partir d'un ensemble de présupposés socio-économiques généraux touchant aux différents pays et aux populations bénéficiaires des projets. Les représentations du nomadisme et de la sédentarisation, élaborées dans les années 1950 et sous-jacentes aux recommandations des experts, ont sensiblement conditionné la conception et l'exécution des projets réalisés entre 1960-1985 en Jordanie, comme dans d'autres États arabes limitrophes. Inspirés par les théories de la modernisation, les experts internationaux ont promu une vision du développement et du changement social fortement marquée par une approche évolutionniste. Les programmes de sédentarisation qui, dans l'esprit des décideurs politiques, s'inscrivaient dans un projet d'intégration socio-économique des groupes bédouins, devaient, aux yeux des experts, induire des processus de changement aux effets irréversibles, cumulatifs et unidirectionnels (R. Bocco, 1990).

Si, dans les écrits des experts internationaux, le nomadisme était synonyme de sous-développement et la sédentarité de civilisation, la réalisation concrète des projets supposés assurer aux Bédouins le passage d'un stade à l'autre a été une tâche le plus souvent confiée à des équipes mixtes, les experts nationaux étant appuyés par l'aide technique et financière extérieure. En ce sens, l'analyse des rapports des agronomes du MAJ chargés de la mise en œuvre des projets est révélatrice non seulement du rôle qu'ils ont joué dans l'interprétation ponctuelle des directives formulées par les décideurs politiques, mais aussi de l'utilisation et de la

légitimation de l'idéologie du développement véhiculée par les experts internationaux.

Les rapports écrits par les agronomes du MAJ sur les projets de sédentarisation sont relativement peu nombreux. Ici nous n'en avons retenu qu'un petit nombre, représentatif des « modèles » des rapports de synthèse (M. I. Huneidi, 1966 ; A. Sa'sa', 1978, 1982 et 1984) ou des rapports ponctuels sur des projets spécifiques (T. Qalyoubi, 1967), et rédigés par des chefs de division du MAJ ou par des chefs de projet sur le terrain. Le schéma des rapports est généralement subdivisé en quatre parties. Une introduction rappelle les objectifs généraux de la sédentarisation, décrit la situation socio-économique des groupes bédouins bénéficiaires des projets et justifie la nécessité de ces derniers. En effet, les notes historiques, d'habitude très succinctes, sur la situation socio-économique des pasteurs nomades, semblent le plus souvent fondées sur des représentations a-priori que les agronomes se font des Bédouins, plutôt que sur une recherche empirique. En ce sens, les agronomes jordaniens ont joué un rôle de relais par rapport aux approches de la modernisation et aux visions du changement social prônées par les experts internationaux. Le maquillage sociologique de l'idéologie du développement dominante dans les années 1950-1970, et qui sépare dans deux camps distincts les experts « développeurs » et les destinataires des projets « sous-développés », contribue à renforcer l'importance de la compétence technique des agronomes dans la maîtrise de l'environnement et dans tout processus de changement social induit par des innovations techniques. En ce sens, il n'est pas étonnant que le « noyau dur » des rapports, c.-à-d. la partie consacrée à la description technique des projets et aux expériences agronomiques effectuées ou celles en cours, occupe 3/4 des textes. Cette partie, démonstration des succès tangibles du travail réalisé dans le développement agricole en zone steppique, est toujours suivie par une section qui traite des difficultés rencontrées dans l'exécution des projets. Dans cette partie, où les problèmes importants mentionnés sont le plus souvent d'ordre social ou concernent la gestion, les auteurs des rapports se limitent généralement à une énumération des difficultés rencontrées, sans en proposer d'analyse. Enfin, en contrepoint, une section concernant des recommandations ponctuelles constitue la partie conclusive des rapports.

S'il est relativement injuste d'accuser les agronomes du MAJ de manquer de sensibilité sociologique dans leurs remarques sur les obstacles majeurs à la réussite des projets, il faut souligner que, au cours de la période 1965-1985, plusieurs évaluations ont été menées pendant ou après la réalisation des programmes. Ces évaluations, effectuées dans le but d'assister les fonctionnaires du MAJ et de la NRA

dans l'analyse ou la réorientation du travail en cours, ont toujours été confiées à des consultants extérieurs.

Les rapports d'évaluation peuvent être classés en deux catégories principales : d'une part, les évaluations que l'on peut appeler techniques-institutionnelles et qui ont pour objectif d'analyser la planification, l'organisation et la gestion de l'ensemble des projets ; d'autre part, les évaluations de type socio-économique qui sont ponctuelles et spécifiques par rapport à un projet donné.

Les évaluations du premier type, parmi lesquelles celle effectuée par Hunting à la fin des années 1970 est exemplaire, ont privilégié l'analyse des aspects techniques, les systèmes d'irrigation et de production, les rendements des cultures, les circuits de commercialisation des produits et la mise en place de systèmes de crédit pour les agriculteurs. Elles ont visé à identifier les problèmes liés à l'administration des projets et à leur gestion financière, ainsi qu'à améliorer la qualité de la communication et la transmission du savoir agronomique des experts aux bénéficiaires. Tout en insistant sur la nécessité de la « participation » de ces derniers dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, le rapport de Hunting n'offre que des indications générales sur les Bédouins du sud jordanien. Par contre, dans les recommandations du rapport l'accent est mis sur l'importance d'une restructuration des organigrammes des divisions du MAJ afin d'assurer une meilleure coordination entre les fonctionnaires responsables, et sur la nécessité de renforcer le pouvoir de l'administration dans le contrôle des projets qui, à travers une législation plus efficace, empêcherait les bénéficiaires d'en détourner les objectifs (Hunting, 1978).

Les évaluations de type socio-économique sur des projets ponctuels ont été menées par des sociologues ou économistes ruraux et, parmi les plus connues, celles de Yacoub (1969, 1972) et de Pfuhl (1984) ont analysé les projets d'al Jafr, Qatranah et Wadi 'Arja. Dans ce genre d'évaluations, en principe moins préoccupées par les dimensions techniques et macro-économiques et davantage tournées vers l'analyse micro-sociologique des destinataires d'un projet, les auteurs des rapports ont souvent utilisé des questionnaires pour cibler les problèmes d'ordre social rencontrés. Tout en étant très riches en données ponctuelles (classement des allocataires des unités par tranches d'âge, motivations déclarées pour rejoindre le projet, heures de travail journalières consacrées aux différentes activités dans le projet, attitude vers l'éducation des enfants et le travail des femmes...), ce type de rapports présentent des analyses souvent décontextualisées par rapport à l'histoire et aux logiques plus générales de fonctionnement des groupes bédouins bénéficiaires des projets. En ce sens, les questionnaires utilisés pour les enquêtes dans des projets spécifiques semblent avoir été principalement inspirés par le souci de rendre efficace le projet, sans remettre en question sa rationalité. La sédentarisation demeure le principal

objectif à atteindre et l'organisation économique et socio-politique des groupes bédouins n'est analysée qu'en relation aux changements que la réalisation du projet est supposée provoquer.

En effet, dans la majorité des cas, les recommandations des consultants n'ont fait que conforter les représentations que les agronomes du MAJ avaient des Bédouins d'une part, et renforcer, d'autre part, la rationalité technicienne des projets. Dans tous les cas, les rapports d'évaluation n'ont offert que des ébauches d'analyses, fondées sur des données idéologiquement marquées ou trop générales par rapport aux réalités locales dans lesquelles les agronomes du MAJ devaient opérer. Ces derniers pourtant ont été souvent obligés d'interpréter les directives générales des programmes de sédentarisation face à des contraintes locales inattendues.

#### LES AGRONOMES DU MAJ SUR LE TERRAIN : DES LOGIQUES DES PROJETS AUX CONTRAINTES SOCIO-POLITIQUES

Les agronomes qui ont travaillé sur le terrain ont indiscutablement constitué une élite intellectuelle dans les régions du sud jordanien. Cependant, si la condition de fonctionnaires du MAJ, doublée pour la plupart d'entre eux du prestige d'avoir effectué des études à l'étranger, a renforcé ou élevé leur statut social, les conditions de travail dans lesquelles ils ont opéré se sont souvent révélées contraignantes. Les rémunérations assez modestes offertes par le MAJ n'ont pas contribué à stimuler les motivations personnelles des agronomes, confrontés sur le terrain à des conditions de vie parfois difficiles, tant du point de vue du climat que des relations avec les populations locales. Un nombre très réduit d'agronomes a « choisi » le sud jordanien comme lieu de travail : dans la majorité des cas, le choix a été imposé et, après quelques mois dans les projets, la plupart des agronomes ont demandé à être transférés. Ceci a eu des conséquences importantes sur le suivi des programmes, dans la mesure où la rotation fréquente du personnel du MAJ au sein des projets a freiné, parfois empêché, la constitution d'un corpus de connaissances approfondies sur les situations sociales locales, qui aurait été fort utile pour la réorientation des programmes. En ce sens, le fait qu'aucun agronome du MAJ n'ait été originaire d'une tribu bédouine ne peut être ignoré. En outre, plus de la moitié des agronomes de notre échantillon provenaient de milieux urbains et parmi ceux qui étaient originaires de régions rurales, deux seulement venaient du sud jordanien.

A ce niveau, le contraste ville-désert ou campagne-désert a des connotations très significatives dans la mémoire sociale locale. En Jordanie, comme dans d'autres États arabes du Moyen Orient, les relations entre Bédouins et sédentaires sont marquées du souvenir de relations d'alliance militaire, de subordination, de dépendance ou d'hostilité qui, jusqu'à un passé très récent, caractérisaient la

compétition pour l'accès et le contrôle des ressources. En outre, des contextes politico-historiques différents ont alimenté la production de stéréotypes contrastés sur les Bédouins. Parfois considérés comme les « pilleurs des sédentaires », que seul l'établissement d'un pouvoir politique central fort a pu endiguer, les Bédouins sont représentés comme une survivance anachronique d'anciens « barbares », opposés aux centres de « civilisation » constitués par les villes. Ce genre de stéréotypes est souvent, il est vrai, contrebalancé par des images positives de la société bédouine, supposée incarner les valeurs originelles et représentatives de la culture arabe — générosité, hospitalité, courage, solidarité... —, que le monde sédentaire aurait progressivement perdues. L'ambiguïté de ces stéréotypes et leur manipulation est particulièrement frappante dans le contexte jordanien. En effet, la monarchie hachémite, qui symbolise la création et le développement de l'État moderne supposé casser les vieilles traditions tribales, se fait en même temps porteuse d'un discours sur l'identité nationale enracinée dans un système de valeurs traditionnelles dont les Bédouins sont un des principaux symboles. On comprend ainsi le poids des représentations sociales et la complexité des situations auxquelles les agronomes du MAJ ont été confrontés.

Au cours des vingt ans de réalisation des projets, les agronomes du MAJ ont progressivement pris conscience que les activités pastorales des groupes bédouins avaient connu de nouvelles formes d'organisation et d'intégration au marché national, beaucoup plus rapides que les activités agricoles développées au travers des projets. L'économie bédouine s'était facilement adaptée aux nouvelles conditions des années 1960-1980, en se transformant dans un système économique à ressources multiples, où il existait une forte mobilité de la force de travail et où le pastoralisme et l'agriculture n'étaient que deux choix d'activités possibles parmi d'autres. Les débouchés offerts par l'Armée et le secteur des transports, l'émigration temporaire dans les pays pétroliers de la Péninsule Arabique et le marché du travail créé par l'industrie jordanienne des phosphates dans le sud du pays, ont constitué autant de possibilités concurrentes de celles offertes par les projets du MAJ. Face aux stratégies économiques bédouines, les agronomes du MAJ ont cherché dans un premier temps à réduire la taille des unités agricoles des projets afin d'en empêcher la sous-location ; ensuite ils ont mis au point une réglementation pour le choix des candidats bédouins afin de s'assurer une main d'œuvre qualifiée et motivée. Dans un deuxième temps, pour contrer les détournements des règlements et faire face à la charge financière considérable que représentaient les projets, les agronomes du MAJ ont appuyé la formation de coopératives locales responsables de la gestion des projets. Enfin, dans la troisième phase, les périmètres irrigués ont été conçus comme des exploitations indivisibles et le choix des cultures a été orienté vers les plantations d'arbres fruitiers qui demandaient un input très réduit de travail et

permettaient de dégager une main d'œuvre vers d'autres activités temporaires ou saisonnières.

Toutefois, l'histoire des vingt ans de programmes de sédentarisation montre que pour les agronomes du MAJ il n'a pas été simplement question de frustrations professionnelles devant les stratégies bédouines qui ont réinterprété les objectifs des projets. En effet, le point d'achoppement le plus important, où les logiques des responsables et celles des bénéficiaires sont entrées en conflit, a concerné les retombées socio-politiques de la conception des projets. Si, dans leurs objectifs généraux, les programmes de sédentarisation visaient, entre autres, un processus de détribalisation, leur mise en œuvre a eu, au contraire, un effet catalyseur des solidarités tribales<sup>10</sup>. Dans les épreuves de force engagées localement à la suite des détournements des règlements, les décisions ou les sanctions adoptées par les fonctionnaires du MAJ ont souvent été court-circuitées par les notables locaux, qui ont démontré la puissance de leur réseaux d'influence auprès des membres du *diwan* ou du roi en personne.

Au contraste de l'origine géographique entre responsables et bénéficiaires des projets s'est parfois superposé celui, politiquement plus délicat, de l'origine socio-ethnique. En effet, plus de la moitié des agronomes de notre échantillon sont d'origine palestinienne. Il suffira de rappeler les événements de la guerre civile au début des années 1970 et le rôle joué par les régiments bédouins de l'armée jordanienne dans la répression des émeutes fomentées par les fedayin palestiniens, pour comprendre les difficultés que pouvaient susciter les relations entre populations bédouines et agronomes d'origine palestinienne. Dans le cas de ces derniers, se pose la question de savoir si et comment, dans les diverses situations, les « *primordial sentiments* » l'ont emporté sur l'éthique professionnelle.

L'étude de cas que nous avons présentée met en évidence, d'une part, la complexité des relations de pouvoir existant dans tout projet de développement et l'importance qu'il faut accorder à l'analyse des représentations, des objectifs et des moyens des acteurs qui y interviennent. D'autre part, l'étude des stratégies des fonctionnaires d'une administration publique démontre que la notion d'État perd son anonymat lorsqu'on analyse les logiques de ceux qui agissent en son nom et pour son compte. Enfin, tout en gardant sa spécificité, le cas jordanien est une illustration de la multiplicité des dynamiques et des niveaux socio-politiques que connaît tout

---

10. Nous avons analysé ailleurs les stratégies locales des populations bédouines dans les projets de al Jafr et de Tall Burma. Cf. R. Bocco, *Bedouin strategies versus settlement policies: the case of al Jafr in southern Jordan*. Paper presented at MESA, New Orleans, november 1985, 24 p. Et « Espaces étatiques et espaces tribaux dans le sud jordanien: législation foncière et redéfinition des liens sociaux ». In *Maghreb-Machrek*, n°. 123, 1989, p. 144-163.

programme de développement. Comme on ne peut réduire les bénéficiaires d'un projet à un groupe socialement « uniforme », il faut également admettre que l'acteur État peut s'exprimer aussi à travers plusieurs « voix », parfois en collusion, parfois en conflit les unes avec les autres.

IUED, Genève  
URA 913 - GREMO, Lyon

### BIBLIOGRAPHIE

- BARHAM, N. & MENSCHING, H. , 1988,  
« Pressure on the pastureland environment in Jordan ». In : *Applied Geography and Development*, vol. 31, p. 37-53.
- BELLONCLE, G., 1983,  
« Projets de développement ou projets paysans ? Pour une pratique du dialogue agronomes-sociétés agraires ». In : *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n°. 2, p. 53-59.
- BOCCO, R., 1990,  
« La sédentarisation des pasteurs nomades : les experts internationaux face à la question bédouine au Moyen-Orient arabe (1950-1970) ». In : *Les sociétés pastorales : analyse critique et histoire des doctrines*, F. Pouillon (ed.). Paris, ORSTOM.
- BOIRAL, P. et OLIVIER de SARDAN, J.P., 1985  
« Introduction ». In : *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire*, P. Boiral, J.F. Lanteri et J.P. Olivier de Sardan (eds.). Paris, Cissace-Karthala, p. 7-23.
- CHATELUS, M., 1987,  
« Rentier or producer economy in the Middle East? The Jordanian response ». In : *The economic development of Jordan*, B. Khader & A. Badran (eds.). London, Croom Helm, p. 204-220.

FAO, 1986,

*Jordan : assessment of the impact of drought on the agriculture and livestock sectors*. Rome, FAO, Office for special relief operations, report n. 08/86/E.

HUNEIDI, M. I., 1966,

« Taqrir al Mamlaka al Hashimiyah al Urduniyah an ri'ayat al badw wa tahdiruhum wa tawtinuhum ». In : *Actes du XIème Congrès des experts des Affaires Sociales et du Travail*, Jérusalem. Ligue des États Arabes, Direction des Affaires Sociales et du Travail, tome II, p. 1-26.

HUNTING TECHNICAL SERVICES LTD., 1978,

*Appraisal of the southern highlands and desert irrigation schemes*. Report A, Policy and management for development. Herts (England), 42 p.

JACOB, J.P., à paraître,

« Le développement comme anthropologie ». In : *Revue Suisse d'Études latino-américaines*, 2.

JAUBERT, R., 1990,

*Conditions de mise en œuvre d'une stratégie de développement durable dans les zones sèches du Proche Orient*. Article présenté à la European Association of Development Institutes General Conference, Oslo, 18 p.

NORTON, B., 1988,

*Annual report of the livestock thrust group*. 'Amman, National Center for Agricultural Research and Technology, Transfer, 9 p.

PFUHL, E.H., 1984,

« Ex-post evaluation of bedouin settlement projects in Jordan : a case-study of Wadi Arja ». In : *Agricultural Administration*, 15, p. 1-23.

QALYOUBI, T., 1967

« Jafr pilot project for the settlement of bedouins ». In : *Land policy in the Near East*, A.R.Ghonemy. (ed.). Rome, FAO, p. 152-163.

ROBERTSON, A.F., 1984,

*People and the State*. An Anthropology of planned development. Cambridge, Cambridge University Press.

SA'SA', A., 1978,

*Training farmers on irrigated cultivation projects in southern Jordan.* 'Amman, Bedouin Settlement Projects Division, Ministry of Agriculture, 12 p.

1982, *Al mashari'ah al marawiyyah fi-l-murtafa'at al janubiyyah wa mashari'ah tawtin al badw.* 'Amman, Qasm al ray wa istislah al aradi, Wazarat al Zira'yah, 13 p.

1984, *Ri'ayat al badw wa tawtinuhum : al tajrabah al urduniyyah.* 'Amman, Qasm al ray wa istislah al aradi wa tawtin al badw, Wazarat al Zira'yah, 22 p.

SHAWAREB, M. & JUMEAN, S., 1988,

*An overview of the agriculture sector.* 'Amman, Ministry of Planning, 63 p.

ZAHLAN, A. & QASEM, S. (eds.), 1985,

*The agricultural sector of Jordan.* London, Ithaca Press.

YACOUB, S.M., 1969,

*Sociological evaluation of a pilot project for bedouin settlement : a case-study of al Jafr.* Beyrouth, American University, Faculty of Agricultural Sciences, Publ. n. 40.

1972, *A socio-economic survey of the settler candidates in the Qatrana irrigated farming pilot project in East Jordan.* Beyrouth, American University, Faculty of Agricultural Sciences, Publ. n. AES 11.



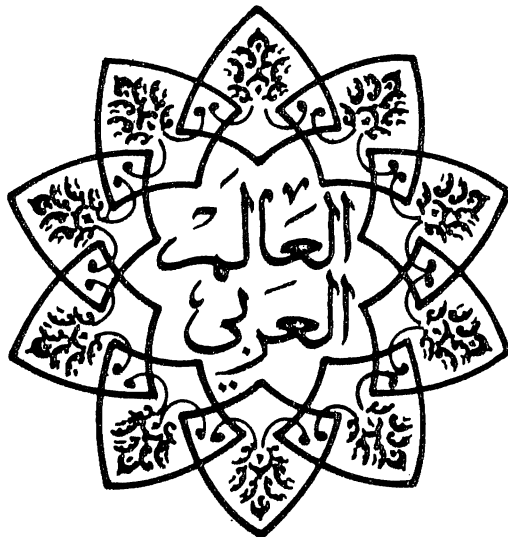
Maison de l'Orient

# Bâtitseurs et Bureaucrates

## Ingénieurs et Société au Maghreb et au Moyen-Orient

Table-Ronde CNRS tenue à Lyon du 16 au 18 mars 1989  
sous la direction d'Elisabeth LONGUENESSE

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique



ÉTUDES SUR LE MONDE ARABE N°4

# SOMMAIRE

## REPÈRES

Elisabeth LONGUENESSE, Ingénieurs au Maghreb et au Moyen-Orient, politiques de développement et nouveaux acteurs sociaux .....	9
André GRELON, Les ingénieurs du Maghreb et du Moyen-Orient : vue d'Europe .....	29

## PREMIÈRE PARTIE

### Les ingénieurs dans l'histoire

Séphane YERASIMOS, Les ingénieurs ottomans .....	47
Ghislaine ALLEAUME, Les ingénieurs en Égypte au XIX <sup>e</sup> siècle, 1820-1920, éléments pour un débat.....	65
Lilia BENSALÉM, La profession d'ingénieur en Tunisie, approche historique.....	81
Fayçal RIFAI, Éléments pour une histoire des ingénieurs à Alep.....	95

## DEUXIÈME PARTIE

### Emploi et formation : années 80, années de crise

Antoine ZAHLAN, Formation et emploi des ingénieurs arabes.....	111
Elisabeth LONGUENESSE, Ingénieurs et marché de l'emploi en Jordanie.....	127
Ahmad AKKACHE, Ingénieurs et emploi, quelques données sur l'Algérie.....	147
Mohamed BENGUERNA et Amina KADRI, La formation des ingénieurs en milieu industriel algérien : l'exemple de l'ingénieur CIFI.....	155
Sari HANAFAI, La formation des ingénieurs en Syrie et son adaptation aux besoins de la société.....	171
Jocelyne CORNAND, Le rôle des ingénieurs dans le secteur privé en Syrie, le cas du textile.....	187

## TROISIÈME PARTIE

**Problèmes de développement rural**

Malika AMZERT, Ingénieurs agronomes et politique agricole en Algérie.....	203
Jean-Jacques PÉRENNÈS, Les ingénieurs et la politique hydro-agricole au Maroc.....	215
Françoise MÉTRAL, Ingénieurs et agronomes dans un projet de développement rural en Syrie.....	231
Riccardo BOCCO, Ingénieurs agronomes et politiques de développement dans les steppes du sud-jordanien (1960-1985).....	255

## QUATRIÈME PARTIE

**Identité professionnelle, projet social et rapport  
avec le pouvoir politique**

Jean-Claude DAVID, Ingénieurs, urbanisme et pouvoirs locaux à Alep.....	281
Nabil BEYHUM et Jade TABET, Le rôle social des ingénieurs au Liban , idéologies de formation et stratégies sociales.....	291
Nilüfer GÖLE, Entre le « gauchisme » et l'« islamisme », l'émergence de l'idéologie techniciste en Turquie.....	309

## ANNEXES

<b>Dossier</b> : La profession d'ingénieur au Maghreb et au Moyen-Orient.....	323
<b>Orientation bibliographique</b> .....	427

## LISTE DES CARTES

<i>Maghreb et Moyen-Orient</i> .....	8
<i>Les barrages et les périmètres irrigués au Maroc</i> (J.-J. Pérennès).....	216
<i>Le projet du Ghab : villages et populations</i> (F. Métral).....	232
<i>Les projets de sédentarisation en Jordanie (1960-1980)</i> (R. Bocco).....	262
<i>Centres universitaires en Algérie</i> (annexe : Algérie).....	334
<i>Syrie : principales villes</i> (annexe : Syrie).....	406